

## Communiqué de presse

### Plastiques recyclés et Économie circulaire : c'est compatible !

#### Eco-systèmes et Récylum publient un guide pratique pour l'intégration de plastiques recyclés dans les équipements électriques et électroniques

Paris, 28 mai 2019 – Eco-systèmes et Récylum proposent un guide pratique aux fabricants d'équipements électriques et électroniques. Ce guide a été réalisé avec la contribution de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC).

**Intégrer des plastiques recyclés et dépollués dans le processus de fabrication de nouveaux équipements électriques et électroniques (EEE) tout en assurant qualité, traçabilité et sécurité pour les utilisateurs** constitue l'une des réponses aux objectifs des pouvoirs publics exprimés dans la Feuille de route économie circulaire. L'intégration de plastiques recyclés présente de nombreux intérêts pour les fabricants : réductions des impacts environnementaux du produit, gain économique potentiel, réponse aux attentes du marché et enfin anticipation d'une évolution réglementaire.

**Ce guide vise à accompagner les industriels des secteurs électriques et électroniques, ménagers et professionnels, dans leur projet d'intégration de plastiques recyclés de qualité dans la fabrication de nouveaux équipements. Conçu pour répondre très concrètement aux questions des professionnels concernés**, il donne la parole à des experts qui ont eux-mêmes mené à bien des projets dans le domaine. Il aborde les aspects réglementaires, économiques, marketing, ainsi que les trois principales problématiques liées à l'approvisionnement en plastiques recyclés que sont **la quantité et la régularité du flux, la qualité, et la conformité des cahiers des charges spécifiques des utilisateurs.**

**Nathalie YSERD, Déléguée générale déclare** : « *Nous voulons activement développer l'économie circulaire, et notre rôle consiste notamment à proposer un accompagnement technique aux fabricants prêts à participer à la transition énergétique. Ce guide a été conçu pour accompagner les industriels des équipements électriques et électroniques aussi bien ménagers que professionnels. Il est un préalable à leur projet d'intégration de plastiques recyclés, dès lors que leur stratégie, leurs motivations sont définies, et sont conformes au cadre réglementaire européen.* »

**Anne Charlotte WEDRYCHOWSKA, Chef de service Développement Durable de la FIEEC précise :** « Les spécificités des plastiques utilisés dans les équipements électriques et électroniques — diversité des résines utilisées, exigences techniques et réglementaires fortes, longue durée de vie, etc. — appellent des réponses adaptées de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur si l'on veut accroître l'intégration de matières plastiques recyclées dans les équipements neufs. C'est tout le sens de ce guide qui arrive à point nommé pour appuyer les entreprises du secteur. »

Eco-systèmes et Récylum invitent tous les industriels souhaitant avancer sur des projets de ce type à les contacter pour structurer et mettre en œuvre leur démarche d'intégration de plastiques recyclés.

**Contacts presse :** Mélissa Bire • Tél. : 06 50 02 16 38 • [mbire@es-r.fr](mailto:mbire@es-r.fr)  
Caroline Villedieu • Tél. : 06 75 00 55 75 • [cvilledieu@agence-cia.com](mailto:cvilledieu@agence-cia.com)

**A propos d'Eco-systèmes** : Au sein d'ESR, éco-organisme agréé à but non lucratif, Eco-systèmes anime et coordonne la collecte, la dépollution et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés des ménages. En savoir + : [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr) - [www.facebook.com/ecosystemes](https://www.facebook.com/ecosystemes) - Twitter @Eco\_systemes

**A propos de Récylum** : Au sein d'ESR, éco-organisme agréé à but non lucratif, Récylum coordonne la collecte, la dépollution et le recyclage des lampes, des équipements électriques et électroniques professionnels, et des petits appareils extincteurs en fin de vie. Pour en savoir + : [www.recylum.com](http://www.recylum.com)

### **A propos de la FIEEC :**

La Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication rassemble 29 organisations professionnelles des industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication, dont 22 adhérents et 7 membres associés. Ensemble, les membres de la FIEEC représentent 3 000 entreprises qui emploient 400 000 salariés et réalisent 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire national, dont 46% à l'export. La FIEEC est membre de l'association européenne Orgalim, de France Industrie, du Medef, de la CPME et de l'UIMM.

Pour en savoir + : [www.fieec.fr](http://www.fieec.fr)